

Soutenir l'industrie financière québécoise via le support de gestionnaires en émergence

Critères d'éligibilité

Le Programme des gestionnaires en émergence du Québec a vu le jour grâce aux travaux menés par le Chantier Entrepreneuriat de Finance Montréal ainsi qu'à la collaboration de firmes québécoises établies dans le domaine de la gestion de portefeuille.

La philosophie de ce Programme s'articule autour de trois grands objectifs :

- Promouvoir l'entrepreneuriat financier au Québec par l'octroi de mandats aux gestionnaires émergents locaux;
- Établir une structure opérationnelle et une structure de gouvernance dans le but de supporter les nouvelles firmes de gestion de portefeuille;
- Offrir des stratégies de placement permettant aux investisseurs institutionnels de diversifier leurs sources de rendement.

Afin d'être admissibles à ce programme, les gestionnaires en émergence doivent répondre aux critères suivants au moment de l'investissement :

- Avoir leur siège social au Québec;
- Être dûment enregistrés auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) à titre de gestionnaires de portefeuille;
- Avoir au moins 3 employés à temps plein;
- Avoir des actifs sous gestion inférieurs à 1 milliard de dollars canadiens pour le volet traditionnel et inférieurs à 500 millions de dollars canadiens pour le volet alternatif;
- Être la propriété des employés à la hauteur d'au moins 51 %;
- Être en mesure de répondre à l'un des trois critères suivants sur la stratégie proposée :
 1. Avoir un historique de rendement vérifiable d'au moins 3 ans;
 2. Avoir au moins un gestionnaire de portefeuille dûment inscrit auprès de l'AMF depuis au moins 5 ans et pouvant démontrer un historique de rendement;
 3. Avoir au minimum un gestionnaire de portefeuille ayant occupé des responsabilités de gestion de portefeuille depuis au moins cinq ans dans une institution n'ayant pas l'obligation de s'inscrire auprès des autorités réglementaires et pouvant démontrer un historique de rendement.
- De plus, les critères qualitatifs suivants seront évalués:
 1. En général, seule la stratégie principale d'une firme sera considérée;
 2. La stratégie doit être acceptable pour un allocateur institutionnel;
 3. La stratégie doit être basée sur des principes théoriques connus et répétables;
 4. Les décisions d'investissement doivent être basées sur une approche stable et utiliser systématiquement des informations de même nature au cours du temps et publiquement accessible pour sélectionner des investissements;
 5. Le gestionnaire doit démontrer une expertise unique, soit par son processus et son expérience, ou ses outils décisionnels de façon à avoir un avantage compétitif par rapport aux gestionnaires du même style/classe d'actifs.

Questionnaire d'éligibilité au programme

Nom de la société	
Adresse professionnelle	
Personne contact	
Numéro de téléphone	
Adresse courriel	
Actif sous gestion	
Nombre d'employés	
Date de l'inscription à l'AMF de la société	
Nature de l'inscription de la société auprès de l'AMF? (Gestionnaire de portefeuille, de fonds d'investissement, de produits dérivés, etc.)	
La société a-t-elle suffisamment de capital pour opérer pour les prochains 12 à 18 mois, sans l'obtention d'un mandat du PGEQ?	

Veuillez détailler l'actionnariat de la firme.	
Actionnaire	Part

Comment la firme se qualifie-t-elle pour l'expérience en gestion de portefeuille ?	
☐	A un historique de rendement vérifiable d'au moins trois ans;
☐	A au minimum un gestionnaire de portefeuille dûment inscrit auprès de l'AMF depuis au moins cinq ans et pouvant démontrer un historique de rendement;
☐	A au moins un gestionnaire de portefeuille ayant occupé des responsabilités de gestion de portefeuille pendant au moins cinq ans dans une institution n'ayant pas l'obligation de s'inscrire auprès des autorités réglementaires et pouvant démontrer un historique de rendement.

Quel est votre approche/style de gestion?			
☐	Alternatif	Classes d'actif, principaux instruments, etc.	Insérer une brève description de la stratégie de moins de 100 mots.
☐	Traditionnel	Classes d'actif, principaux instruments, etc.	Insérer une brève description de la stratégie de moins de 100 mots.
Veillez fournir une biographie de l'expérience professionnelle de vos gestionnaires de portefeuille. Spécifiez le nom du fichier ou écrivez votre bio ici.			
Quel est votre avantage compétitif par rapport aux stratégies similaires ?			
Décrivez la structure typique de votre portefeuille. (Lever, exposition nette, composition par classe d'actif, nombre de positions, écart à l'indice de référence en termes de durée, exposition sectorielle, etc.)			

Événements légaux et réglementaires	
Quel est la date de la dernière visite de l'AMF ?	
Énumérez les principales observations et irrégularités du rapport du régulateur.	
La société ou l'un de ses dirigeants/employés passés ou actuels ont-ils fait l'objet de procédures légales (criminelles ou civiles) ou réglementaires, de processus disciplinaires d'ordres professionnels ou autres associations ou de plaintes provenant de client? Précisez la date de l'événement, la nature de la procédure et comment la situation a été résolue	

Documents additionnels	
Veillez fournir votre présentation marketing la plus récente.	<i>Spécifier le nom du fichier joint.</i>
Veillez fournir l'historique de rendements de la stratégie, indiquer les personnes qui ont participé à générer ces rendements et expliquer la nature des rendements. Spécifiez le nom du fichier joint, et décrivez la nature des rendements : valeur unitaire d'un fonds audité, moyenne de comptes gérés, historique de performance d'un emploi précédent, etc	

Informations importantes

L'analyse de votre dossier fait partie d'un processus de vérification diligente de votre société et de vos produits d'investissement. Veuillez prendre note que cette analyse pourrait prendre plusieurs mois. En nous soumettant votre candidature, vous reconnaissez comprendre le processus de vérification diligente institutionnel et vous comprenez qu'un investissement n'est pas garanti, même si votre stratégie est éligible, peu importe la durée du processus et des discussions. En analysant votre firme et produits financiers, Innocap pourrait vous faire des recommandations pour améliorer vos processus d'investissement et d'opérations. L'implantation de ces recommandations ne doit pas être considérée comme garantissant l'octroi d'un mandat. Les coûts associés à l'implantation de ces recommandations seront assumés à 100 % par votre firme.

Vous acceptez aussi en soumettant votre candidature ne pas représenter dans vos activités de marketing que vous avez obtenu un investissement du PGEQ, quel que soit l'avancement du processus, avant l'obtention finale du mandat.